

LA GAZETTE DE LA LIGUE

Le bulletin d'information de la LDH de Narbonne



Crédit photo/ AFP Thomas Samson

Pour une démocratie pleine et entière, défendons l'Etat de droit !

Communiqué commun à l'initiative de la LDH

Dimanche 29 septembre 2024, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, se disait « habité par un sentiment de gravité » lorsqu'il a parlé de sujets relevant de la démocratie, de la lutte contre l'arbitraire... à la façon dont le font les régimes autoritaires, les démagogues penchants à l'extrême droite. Avec une légèreté effrayante, il a affirmé reléguer l'Etat de droit au nombre des scories encombrantes de la contrainte juridique. Selon lui, « l'Etat de droit n'est pas intangible » mais devrait évoluer en fonction des besoins définis par les politiques nationales.

Or, c'est bien l'inverse qui fonde l'Etat de droit. Pour protéger de l'arbitraire du pouvoir du moment, l'Etat de droit, ce sont des règles à respecter qui assurent la protection des citoyennes et citoyens comme des institutions. Ces règles s'appuient sur des outils juridiques, dont l'indépendance des juges, pour que ne s'impose pas la loi du plus fort. Loin de s'opposer au peuple, l'Etat de droit est, au contraire, la garantie de l'égalité de toutes les citoyennes et tous les citoyens qui le composent et de sa libre expression contre toutes les oppressions, individuelles ou collectives. L'Etat de droit est une condition de la démocratie.

L'Etat de droit reprend des éléments clefs de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 avec, par exemple, le principe de la séparation des pouvoirs, de la garantie des droits et de l'égalité de toutes et tous devant la loi.

C'est le propre de l'extrême droite, et dorénavant de plus en plus des droites extrêmes, de ne pas reconnaître l'universalité des droits, de nier l'égalité en droit de toutes et tous. Pour que certaines et certains ne puissent se revendiquer de droits, ni obtenir leur protection par un juge, il faut à ces courants politiques démanteler les garanties qu'apporte un Etat de droit.

Bruno Retailleau refuse l'Etat de droit, qui a en son centre l'égal traitement de chaque individu, affirmant qu'au-dessus il y aurait « la vox populi » qui imposerait sa loi en toute chose. La démocratie n'est pourtant pas la dictature de la majorité, elle ne saurait être une opération formelle, sans cadre de valeurs, de principes, se réduisant à un vote.

La séparation des pouvoirs doit être garantie lorsque le Parlement vote la loi. Le Parlement peut d'ailleurs modifier ou abroger un texte déjà voté. Il ne peut en revanche remettre en cause les droits et les libertés inscrites dans les textes à valeur constitutionnelle, qui sont de niveau supérieur aux lois ordinaires, comme par exemple la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ou le Préambule de la Constitution de 1946 (cité dans celui de la Constitution de la Ve République) ou dans la Constitution au sens strict, pour prendre un exemple, « la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ». Il ne peut pas non plus déroger aux conventions ratifiées par la France (ce qui a nécessité un vote du Parlement), comme la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ou la Convention des droits de l'enfant (Cide) ou celle d'Istanbul contre la violence à l'égard des femmes, etc., qui participent à la garantie des droits sans laquelle il n'y a pas d'espace démocratique.

Etat de droit et démocratie sont intimement liés. Ils progressent ensemble et régressent ensemble...

Face à la montée de la haine et de l'autoritarisme, et parce que nous sommes attachés aux principes fondamentaux de la démocratie, nous le disons solennellement : nous défendons l'Etat de droit.

**CONVIVIALE DE LA SECTION MARDI 8 OCTOBRE
18H30, MAISON DES POTS !!!**



L'AGENDA MILITANT

**VENDREDI 4 OCT
18H00**

RASSEMBLEMENT
DEVANT LA
MEDIATHEQUE
JOURNÉE
INTERNATIONALE DE
MANIFESTATION
(COLLECTIF GAZA)

**MARDI 8 OCT
18H30**

CONVIVIALE DE LA
SECTION (RÉUNION
MENSUELLE)
À LA MAISON DES
POTES

LDH
Fondée en 1898



**CESSEZ-LE-FEU
GAZA – LIBAN – PALESTINE...**



**CE VENDREDI 4 OCTOBRE
JOURNEE INTERNATIONALE
DE MANIFESTATION
PALESTINE / LIBAN**

**18 heures – Médiathèque
NARBONNE**

Ensemble exigeons :

- Un cessez-le-feu immédiat, général et permanent à Gaza et au Liban, avec le retrait total de l'armée israélienne des territoires occupés, l'accès immédiat pour l'aide humanitaire à Gaza et au Liban.
- La fin de l'occupation, de la colonisation et de la politique d'apartheid
- La reconnaissance immédiate et inconditionnelle **par la France** de l'Etat de Palestine, associée au droit au retour des réfugiés palestiniens et au droit à l'autodétermination du peuple palestinien.
- La libération de tous les prisonniers, qu'il s'agisse des otages détenus par le Hamas, des 10.000 prisonniers politiques palestiniens détenus au mépris du droit international, et des milliers de Palestiniens de Gaza transférés dans des centres de détention et de torture.
- La fin de l'impunité d'Israël, et notamment :
 - Un embargo sur toutes les livraisons d'armes, de munitions et de composants militaires à destination d'Israël, y compris **par la FRANCE**
 - Des sanctions diplomatiques et judiciaires (CIJ)
 - La suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël

Collectif Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens : PCF, LFI, NPA, ACC11, EELV, CGT, FSU, SUD, Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, Libre Pensée, Mutvitz, Collectif des féministes narbonnais, Comité de jumelage Bages-jalboum, la CIMADE, Collectif Palestine, AFPS, Femmes Solidaires, les ALEVIS, FGR, MCN, GE, Tsedek...

LA SECTION ETAIT LA...



**Pour la pièce de
Drouot - JAURÈS
(Festival bonheur
Social Club - CGT)
Gruissan, le 27 Sept**



**Pour la journée
Mondiale du droit
à l'avortement.
(Féministes du
Narbonnais)
Narbonne le 28 Sept**



**Grève du
1er Octobre**

LA LIQUE EN PARLE...



La **#LDH** apporte son soutien aux salariés de l'asso **#ARS** mobilisés contre le licenciement d'employées portant le voile. Ce nouveau règlement intérieur discriminatoire va à l'encontre de la liberté personnelle des femmes pouvant vêtir comme elles le souhaitent et de leur liberté de religion.

#Liban #Gaza : massacres de population, déplacements forcés et destructions d'infrastructures civiles massives. Tout transfert d'armes avec **#Israël** doit prendre fin immédiatement si l'Europe ne souhaite pas être complice de ces crimes de guerre ! ..



La **#LDH** se joint à l'interpellation du conseil de sécurité de l'**ONU France** pour demander l'ouverture d'un corridor humanitaire à **#Gaza** assurant l'accès aux besoins de la population civile et aux soins pour 10 000 patients ne pouvant être soignés sur place.

LA LIGUE EN PARLE...



Augmentation continue de la **#pauvreté** en France ces dernières années : un plan pour les solidarités doit urgemment être mis en place afin de permettre à toutes & tous de vivre dignement.

Des bébés et des femmes enceintes à la rue dans la 7^e puissance économique mondiale ? Aucune justification n'est entendable ! Notre société doit se donner les moyens de ne pas faire preuve d'indignité.



Violences, harcèlement, menaces, vol... Dans son nouveau rapport, la Ligue des droits de l'Homme de Toulouse dénonce certains agissements policiers contre les opposant-es à l'**#A69** et déplore la dérive constante vers la violence lors des opérations de maintien de l'ordre.

Rencontre régionale

Les libertés publiques,
des droits à défendre et à développer

12 octobre 2024
14 h à 19 h



Rencontre régionale à Montpellier

Salle Guillaume de Nogaret, place Professeur Mirouze

ldh.regionlanguedocroussillon@gmail.com 06 76 71 93 53

PROGRAMME

ACCUEIL - ANIMATION

- Marisol Garcia Vicente, déléguée du comité régional Languedoc-Roussillon LDH
- Marie-Paule Cordonnier, co-déléguée régionale, représentante Occitanie au comité national LDH

INTERVENTION INTRODUCTIVE

- Nathalie Tehio, présidente de la LDH

TABLES RONDES SUIVIES DE DEBATS AVEC LES PARTICIPANTS

LIBERTE DE MANIFESTER, LIBERTE ASSOCIATIVE, LIBERTE SYNDICALE

- Sophie Mazas, avocate, présidente de la Fédération LDH de l'Hérault et membre du comité national
- Jean-Jacques Fresko, porte-parole des Soulèvements de la Terre
- Le représentant du Mouvement associatif Occitanie
- Myriam Rivoire, secrétaire générale Union locale Montpellier de la CGT

LIBERTE DE S'INFORMER, LIBERTE D'INFORMER

- Laurent Sallèles, avocat, spécialiste du droit de la presse
- Alain Doudiès, secrétaire du comité régional LDH, ex-journaliste et communicant public

JEUNESSE, DROITS ET LIBERTES

- Henri Quatreffages, UFOLEP, président Hérault, avec le témoignage d'un jeune.
- Guillaume Grandjean, Amnesty International (groupe jeunes Montpellier)
- Joëlle Bordet, membre du comité national LDH, psychosociologue, intervient auprès des jeunes des quartiers populaires

INTERVENTION FINALE

- Nathalie Tehio, présidente de la LDH

MERCI!!!



La LDH remercie les féministes du Narbonnais pour cette superbe organisation, avec une mention spéciale pour nos 2 ligueuses, Barbara et Virginie !

L'ÉVÈNEMENT

"100 ANS DE LA PANTHEONISATION" JEAN JAURÈS

DU 18 NOV AU 8 DEC À NARBONNE

Nous voici à moins de 2 mois de notre événement commémoratif pour les "100 ans de la panthéonisation de Jean JAURÈS" du 18 Novembre au 8 Décembre 2024.

Avec quelques temps forts,

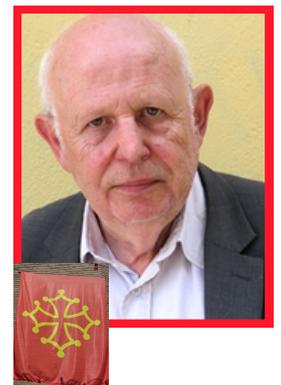
Le 21 Novembre la conférence de **Gilles Candar**, Historien Français, spécialiste des XIX et XX siècles et des gauches Françaises, Président des Société d'études Jaurésiennes depuis 2005, Professeur d'histoire en hypokhâgne et en khâgne, chargé de coordination des Œuvres de Jaurès chez Fayard, et grand spécialiste Jaurésien.
(En discussion avec la Médiathèque de Narbonne pour le lieu)



Le 22 Novembre le vernissage de l'exposition "Autour de Jaurès", à la MJC de Narbonne avec l'association "Autour de l'Art", exposition de peinture, avec des artistes régionaux. Ainsi que l'exposition "Jaurès en photo" prêtée par le centre national et musée Jean Jaurès de Castres. Suivi de la projection de 45 minutes du film "QUI A TUÉ JAURÈS ?" de Philippe Tourancheau.
En présence de Felip Hammel ancien directeur du CIRDOC, qui présentera les éléments de l'affaire de l'assassinat de Jean Jaurès et invitera ensuite l'auditoire à se transformer en jury d'assises. (45minutes).



Le 26 Novembre en collaboration avec "Le mouvement de la Paix", vernissage de l'exposition "Jaurès le pacifiste", prêtée par le centre national et musée Jean Jaurès, à la maison de la Région de Narbonne, suivi d'une conférence sur "Jaurès l'Occitan", présentée par **Philippe Martel** (Photo ci-dessous), Historien Française spécialiste de l'histoire de l'espace Occitan, Il intègre le CNRS et termine sa carrière au département d'occitan de l'université de Montpellier (2009-2016), Une partie de ses travaux, faisant le lien entre sociolinguistique et histoire, est rassemblée dans son ouvrage Études de langue et d'histoire occitanes, paru en 2015. Avec la présence de l'élu régional, **Benjamin ASSIE** membre de la commission culture, patrimoine et langue régionale.



La Librairie LIBELLIS sera partenaire de notre événement.

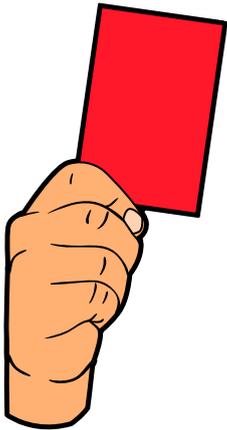


« Malheureuse maladresse » : le Quai Branly cessera d'utiliser le terme « Xizang » pour parler du Tibet

Communiqué LDH, FIDH et International Campaign for Tibet

Le président du musée du Quai Branly confirme que le terme « Xizang » utilisé par Pékin à la place de « Tibet » sera retiré de ses catalogues publics et de ses cartels d'ici fin octobre. Le musée utilisait ce terme depuis 2018 en interne.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme), la FIDH et International Campaign for Tibet ont rencontré le 1er octobre le président du Conseil d'administration du musée du Quai Branly, M. Emmanuel Kasarhérou ainsi que la directrice du patrimoine et des collections, Mme Anne-Solène Roland, suite à une lettre commune envoyée le 11 septembre dernier. Au cours de la réunion, M. Kasarhérou a assuré que le terme « Région autonome du Xizang » sera entièrement supprimé du catalogue et des cartels de l'exposition permanente d'ici fin octobre. Les représentants du musée du Quai Branly ont expliqué que le terme « Région autonome du Xizang » figurait dans leur base de données depuis 2018 à usage interne (pour la traçabilité des collections) et que son apparition dans les catalogues publics et sur les étiquettes de l'exposition permanente était due à un problème technique qui était une « malheureuse maladresse » et une « erreur », qui s'est infiltrée à l'encontre de la politique mise en place par le musée, d'ouverture et de dialogue envers les populations des régions dont sont originaires les œuvres. Aucune pression n'a été exercée par les autorités chinoises.



CARTON ROUGE!!!



État de droit,
immigration,
sécurité, islam
politique : Bruno
Retailleau offensif
pour sa première à
l'Assemblée

**« Il faut changer la règle
de droit » : Bruno
Retailleau plaide pour
éloigner les clandestins
délinquants vers « des pays
tiers »**

"ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ"



Les affiches et plaquettes sont là !!!

**REFERENTE DU CONCOURS
POUR NOTRE SECTION**

MARIE BARDET ET ISABELLE MERIADEC

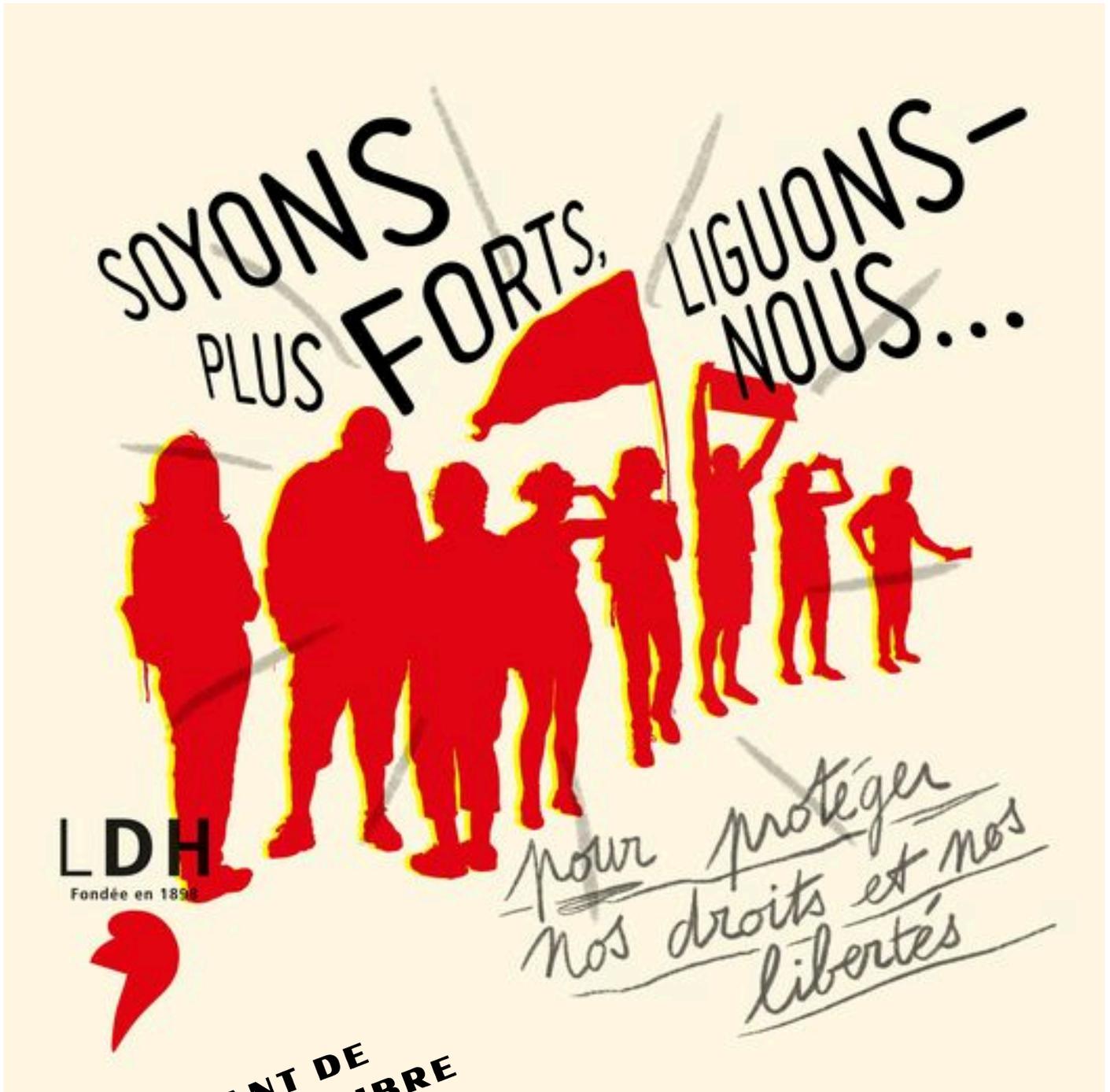
CONTACT : CONTACT.LDH11@GMAIL.COM

4 OCTOBRE 2024



NUMERO 47

**CONTACT POUR ADHERER À LA SECTION
DE NARBONNE
CONTACT.LDH11@GMAIL.COM**



**LE MONTANT DE
L'ADHÉSION EST LIBRE
À PARTIR DE 10€/AN
OU 5€/MENSUEL**

LE DESSIN DE LA SEMAINE !!!

Israël, Hamas, Hezbollah... et les otages dans tout cela?



Hector (France)

**LA LDH NARBONNE
VOUS DONNE LA
PAROLE SUR SA
GAZETTE !!!**

Signature
**Pour vos opinions,
un billet, un dessin
l'annonce d'un
évènement,
d'une manif,
vous pouvez nous
adresser
un mail sur :**

contact.ldh11@gmail.com

Pétition

**MA VOIX
MON CHOIX**

**NOUS AVONS BESOIN D'UN
MILLION DE SIGNATURES POUR
RENDRE L'AVORTEMENT SÛR
ET ACCESSIBLE EN EUROPE**

SIGNEZ L'ICE



GAZETTE HEBDOMADAIRE NUMÉRIQUE ET GRATUITE

Elle est envoyée à une liste de diffusion en copie cachée sur 265 adresses mails en hedbo tous les vendredis (Sauf Août). La rédaction est effectuée par la Section LDH de Narbonne et du Narbonnais.

**POUR VOTRE DÉSABONNEMENT À LA GAZETTE, ENVOYER UN
MAIL SUR CONTACT.LDH11@GMAIL.COM**